



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil Communal de Rolle

Présidence: Mme Pascale Vollenweider, Présidente

Séance ordinaire du **6 octobre 2020**

Considérant que le préavis municipal N° 50 concernant:

Arrêté d'imposition pour l'année 2021

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

- vu le préavis de la municipalité du 24 août 2020
- entendu le rapport de la commission permanente des finances chargée d'étudier cet objet

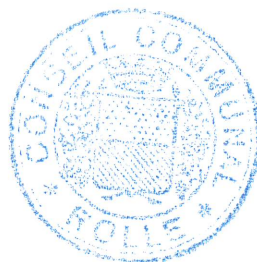
Décide

D'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2021 tel que présenté, fixant le taux d'imposition de la Commune à 59,5% selon l'annexe du présent préavis dont il fait partie intégrante.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 6 octobre 2020

La Présidente

Pascale Vollenweider



La Secrétaire

Violaine Cherpillod